



Le 26.05.2021

MAIRIE de MIJOUX

Rue Dame Pernelle
01410 Mijoux

Convocation

La commission de contrôle des listes électorales de la commune de Mijoux se réunira le samedi 29 mai 2021 à 9 h, dans la salle des fêtes de la mairie, en application des articles L. 18, III et L.19 du code électoral.

L'ordre du jour consiste en l'examen de la régularité de la liste électorale et des recours administratifs préalables dont elle peut être saisie.

1. Poursuite de l'examen de la régularité de la liste,
2. Examen des radiations et inscriptions effectuées depuis la dernière réunion de la commission,
3. Examen des réponses aux courriers de la commission suite à sa dernière réunion (propositions de radiation et demandes de justificatifs),
4. S'il y en a, examen de recours :
 - d'un électeur contre une décision de refus d'inscription ou de radiation prise par le maire (article 18, IV),
 - d'un électeur ou du préfet en vue de demander l'inscription ou la radiation d'un électeur omis ou indûment inscrit ou de contester la décision de radiation ou d'inscription d'un électeur (article 20, II),
 - des personnes prétendant avoir été omises de la liste électorale en raison d'une erreur matérielle ou avoir été radiées par le maire en méconnaissance des dispositions de l'article L. 18.

Martine Viallet,

Membre de la commission au titre du conseil municipal et chargée de la convocation en application de l'article R. 8 du code électoral.

Destinataires :

Catherine Bazin,

Stéphane Chambost, suppléant,

Michaël Vuillermoz,

Marie-Claude Couturier, suppléante,

Secrétariat de mairie, assurant le secrétariat de la commission

Téléphone : 0450 4176 65